

Arrêté du 20 juin 2025 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2022 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales

NOR : TSSH2530302A

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article D. 4381-3 ;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2022 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 19 octobre 2022 susvisé est ainsi modifié :

1° Au quatorzième alinéa du 2°, les mots « Alice PERDEREAU » sont remplacés par les mots « Elsa WESSBECHER » ;

2° Au quinzième alinéa du 2°, les mots « Frédérique BRIN-HENRY, Fédération nationale des orthophonistes - suppléante » sont remplacés par les mots « Éric WIEMERT, Fédération nationale des orthophonistes - suppléant ».

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 20 juin 2025.

Pour la ministre et par délégation :

La cheffe du Bureau RH2, Exercice et déontologie des professions de santé,
Eva-Meije MOUNIER